



Agence immobilière en redressement. Paiement commissions

Par JEROME94

Bonjour,

Je suis agent immobilier en contrat VRP payé en avance sur commission.
L'agence m'indique qu'elle entre en redressement judiciaire pour 6 mois.

A ce jour j'ai 14000? de commissions encaissées chez le notaire en attente de paiement sur mes comptes et 21000? de commissions prévisionnelles à venir.

Comment vais-je être payé ? quelles sont les démarches ? Quel est mon recours ?

Merci